

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 26
- procurations : 7
- absent excusé : 0
- ayant pris part au vote : 33

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille vingt-trois et le 15 février à 19 heures 24, les membres du conseil municipal de la commune de L'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 9 février 2023, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, M. MERLEY M. MOLET, MME CELERIER, M. BAMIÈRE, MME TOULZE, MME CABERO, M. DOMENEGHETTY, MME PERROUX, MME SERRET-PERES, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, MME MAURIN, M. DEHOURS

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME QUONIAM-DOUREL (POUVOIR A M. ORTIC), M. PUGET (POUVOIR A MME GREGOIRE), M. GARDE (POUVOIR A M. MERLEY), M. COMBE (POUVOIR A M. ROUX), MME JARRIGE (POUVOIR A MME CELERIER), M. CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), MME FERRE (POUVOIR A MME GODEAS)

Etait absent excusé : -

M. BAMIÈRE est élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2023/19

Objet : Vœu contre le recul de l'âge de départ à la retraite

Alors que les difficultés s'aggravent pour des millions de nos concitoyen.ne.s, Emmanuel Macron et le gouvernement veulent porter l'âge de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans. Cette mesure est massivement rejetée par les Français.

Dans une interview accordée le 19 janvier à Maire info et Maires de France, la ministre des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, a par ailleurs confirmé l'intention du gouvernement d'augmenter les taux de cotisations des employeurs territoriaux pour financer les retraites des agents. Si elle s'applique, cette mesure aura des conséquences sur les budgets des collectivités qui sont déjà pénalisées par le recul du financement de l'Etat et par la hausse des prix de l'énergie.

Par conséquent, Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer :

- Contre tout allongement de l'âge de départ à la retraite.
- Contre l'augmentation des taux de cotisations des employeurs publics territoriaux.

Décision

Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 17/02/2023

Reçu en préfecture le 17/02/2023

Publié le 17 FEV. 2023

ID : 031-213105612-20230217-D2023_19_1-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Moins 4 votes contre (MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, MME MAURIN, M. DEHOURS), de se prononcer :

- Contre tout allongement de l'âge de départ à la retraite.
- Contre l'augmentation des taux de cotisations des employeurs publics territoriaux.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le 17 FEV. 2023

- Affiché le

17 FEV. 2023

Pour le Maire,
et par délégation,
L'Adjoint au Maire
Philippe BAUMLIN

